MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX

Maître de l'ouvrage :

Ministère des Transports

Direction interdépartementale des routes Sud-Ouest
et
DREAL Occitanie

Objet du marché :

Fourniture, pose maintenance et mise aux normes de dispositifs de retenue sur le réseau routier de la DIR Sud-Ouest – District Est

Tous les montants figurants dans le présent document sont exprimés en Euro

TOUS LES PRIX DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉS EN CHIFFRE ET EN TOUTES LETTRES Y COMPRIS LA DEVISE EUROS.

Table des matières

CHAPITRE 1 : PRISE EN CHARGE DU DOSSIER....3
Série 100 : Prise en charge du dossier – Récolement....3
CHAPITRE 2 : SIGNALISATION TEMPORAIRE....6
Série 200 : Signalisation temporaire des travaux....6
Série 210 : Éclairage provisoire....8
CHAPITRE 3 : RÉPARATION DE DISPOSITIFS MÉTALLIQUES ET BÉTONS....9
Série 300 : Réparation des dispositifs de retenue métalliques NF....9
Série 310 : Réparation des dispositifs de retenue métalliques CE....15
Série 320 : Réparation des dispositifs de retenue en béton....18
CHAPITRE 4 : MISE EN CONFORMITÉ DE DISPOSITIFS MÉTALLIQUES OU MIXTES NF....19
Série 400 : Dépose des dispositifs de retenue métalliques ou mixtes NF....19
Série 410 : Fourniture et pose d'éléments de dispositifs de retenue métalliques NF....23
Série 420 : Pose d'éléments de dispositifs de retenue métalliques NF récupérés sur le chantier ou fournis par le maître d'ouvrage....27
Série 430 : Fourniture et pose d'éléments particulier de dispositifs de retenue métalliques NF....29
CHAPITRE 5 : DISPOSITIFS MÉTALLIQUES CE....32
Série 500 : Fourniture et pose des dispositifs de retenue CE de niveau N1 ou N2 de largeur de fonctionnement W1 à W6....32
Série 510 : Fourniture et pose des dispositifs de retenue CE de niveau H2....35
Série 520 : Fourniture et pose des dispositifs spéciaux de retenue CE....37
Série 530 : Dépose des dispositifs de retenue métalliques CE....39
CHAPITRE 6 : DISPOSITIFS BÉTON....40
Série 600 : Mise en œuvre des dispositifs de retenue béton....41
Série 610 : Fourniture et pose d'accessoires métalliques....44
Série 620 : Dépose – démolition de dispositifs de retenue béton....45
CHAPITRE 7 : DISPOSITIFS TEMPORAIRES....47
Série 700 : Séparateur *modulaire de voie (SMV) de type B de niveau de retenue T3*…47
Série 710 : Séparateur *modulaire de voie (SMV) de type A – K16*....48
CHAPITRE 8 : DIVERS....49
Série 800 : *Prestations particulières*....49
Série 810 : Longrines....50
Série 820 : Rachat d'éléments destinés au recyclage....53

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)

CHAPITRE 1 : PRISE EN CHARGE DU DOSSIER

Série 100 : Prise en charge du dossier – Récolement

Ces prix rémunèrent les prestations nécessaires à la préparation et à la clôture du chantier.
Il comprend notamment :

- la reconnaissance du / ou des sites d'implantation
- L'établissement du devis avant la commande, si non établi par le maître d'œuvre
- la déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT),
- L'installation du chantier comprenant **l'amenée du matériel nécessaire** et le déplacement sur site en cas de besoin, pendant les heures ouvrables
- L'établissement et transmission du **dossier de récolement des travaux réalisés**, en cas de travaux neufs ou de mise en conformité, ou de réparations entraînant une modification du dispositif, conformément aux CCTP et CCAP comprenant :
 - La date des travaux
 - la voie concernée, les PR, la localisation (D, A ou G)
 - L'identification du ou des dispositifs posés, leurs certifications, la longueur mise en œuvre
 - L'identification des dispositifs de raccordement et leur certificat d'agrément selon la norme NF 058
 - En cas de travaux en différents lieux : une fiche libellée par lieu
 - La transmission électronique du dossier de récolement au maître d'œuvre

100-01	**PRISE EN CHARGE D'UN CHANTIER DE RÉPARATION DE DISPOSITIF DE RETENUE MÉTALLIQUE, MIXTE, BÉTON OU TEMPORAIRE** Ce prix rémunère, **au forfait**, les prestations nécessaires à la préparation d'un chantier de réparation de dispositif de retenue métallique ou mixte, NF ou CE, béton ou temporaire conformément aux prescriptions générales des prix n°100 Il comprend notamment : • L'établissement et la transmission du dossier de récolement des travaux réalisés, conformément aux prescriptions du CCTP et du CCAP. si le travail exécuté entraîne une modification du dispositif (ex : remplacement musoir par extrémités performantes). Le prix s'applique pour tout chantier consécutif à un accident, ou, en cas de remise en état de problèmes ponctuels (Lisse déchirée, support plié, etc.) sur une longueur maximale de 15 km **Le forfait , F** :	
100-02	**PRISE EN CHARGE D'UN CHANTIER DE DISPOSITIF DE RETENUE MÉTALLIQUE, MIXTE OU TEMPORAIRE** Ce prix rémunère, **au forfait**, les prestations nécessaires à la préparation et à la clôture d'un chantier neuf, ou de mise en conformité de dispositifs existant conformément aux prescriptions générales des prix n°100 Il comprend notamment l'établissement et la transmission du dossier de récolement des travaux réalisés, conformément aux prescriptions du CCTP et du CCAP. **Le forfait , F** :	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
100-03	**PRISE EN CHARGE D'UN CHANTIER DE DISPOSITIF DE RETENUE EN BÉTON** Ce prix rémunère, **au forfait**, les prestations nécessaires à la préparation et à la clôture d'un chantier neuf de dispositif de retenue en béton conformément aux prescriptions générales des prix n°100 Il comprend notamment : • L'installation du chantier comprenant **l'amenée du matériel nécessaire, notamment la machine à coffrage glissant** et le déplacement de ce matériel si plusieurs sites • L'établissement et transmission du dossier de récolement des travaux réalisés, conformément aux prescriptions du CCTP et du CCAP. **Le forfait , F** :	
100-04	**PLUS-VALUE AUX PRIX 100-01, 100-02 ET 100-03 POUR TRAVAUX DE NUIT EN SEMAINE** Ce prix rémunère, **à la nuit**, les sujétions supplémentaires liées à une intervention programmée de nuit dans la plage horaire 21h00-6h00 du lundi au samedi matin **La nuit, N :**	
100-05	**PLUS-VALUE AUX PRIX 100-01, 100-02 ET 100-03 POUR TRAVAUX LE WEEK-END OU JOUR FÉRIE** Ce prix rémunère, **à la journée**, les sujétions supplémentaires liées à une intervention programmée pendant le week-end, entre le samedi 6h00 et le lundi 6h00, ou un jour férié, entre J-1, 21h00 et J+1, 6h00. **La journée, J :**	
100-06	**PLUS-VALUE AUX PRIX 100-01, 100-02 ET 100-03 POUR TRAVAUX D'URGENCE** Ce prix rémunère, **au forfait**, les sujétions supplémentaires liées à une demande d'intervention d'urgence au plus tard 6h00 après l'appel. Ce prix se cumule éventuellement avec les prix 100-03 et 100-04 **Le forfait, F :**	
100-07	**PLUS-VALUE AUX PRIX 100-01 et 100-02 POUR TRAVAUX EN PRÉSENCE D'AMIANTE** Ce prix rémunère, **au forfait**, les sujétions supplémentaires, notamment la protection du personnel, liées à la présence d'amiante avérée sur le chantier. Ce prix se cumule éventuellement avec les prix 100-03, 100-04 et 100-05. **Le forfait, F :**	

100-08	**ÉTUDE ET FOURNITURE DU DOSSIER TECHNIQUE DU DISPOSITIF DE RETENUE C.E. DE NIVEAU N OU H à POSER** Ce prix rémunère, **au forfait,** l'étude, si nécessaire, et la fourniture du dossier technique du/des dispositifs de retenue à poser sur lequel devront figurer, le descriptif qui sert à définir les prix de la série 500 ou 510, et les performances du dispositif : la largeur de fonctionnement W, la déflexion dynamique **Dm**, la longueur testée **L**t. En cas de raccordement avec un autre dispositif, ce dossier indiquera clairement que le produit est conforme à la norme NF 058 et fournira le n° d'agrément. Les dispositifs proposés pourront être métalliques ou mixte bois/métal. Le prix s'applique pour chaque file complète. **Le forfait, F**:	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)

CHAPITRE 2 : SIGNALISATION TEMPORAIRE

Série 200 : Signalisation temporaire des travaux

Ces prix seront mis en œuvre **à la demande expresse du maître d'œuvre** si celui-ci ne peut assurer lui-même la prestation

Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la réalisation des prestations nécessaires à la signalisation temporaire des travaux faisant l'objet du présent marché, conformément aux prescriptions des CCAP et CCTP et en dehors des périodes particulières d'intervention.

Ils comprennent notamment :

- la reconnaissance des lieux ;
- l'implantation de l'ensemble des dispositifs formant la signalisation temporaire ;
- l'obtention des autorisations nécessaires à la mise en œuvre de la signalisation temporaire ;
- l'amenée et le repliement de tous les matériels, réglementaires et certifiés NF, nécessaires à la réalisation de la prestation, y compris tous les consommables ; le lestage de façon non agressive, la maintenance pendant toute la durée d'activation de la signalisation temporaire
- l'occultation et la dés-occultation des signaux existants pouvant porter à confusion pour les usagers ;
- la maintenance
- la remise en état des lieux.

200-01	**NEUTRALISATION DE VOIE LATÉRALE SUR ROUTE A CHAUSSÉES SÉPARÉES** Ce prix rémunère, **à la journée**, la réalisation de la signalisation temporaire de neutralisation d'une voie de circulation (lente ou rapide) sur routes à chaussées séparées, quel que soit le nombre de voies, suivant les schémas n°CF113a, CF114a, CF115 et CF116a du manuel du chef de chantier sur routes à chaussées séparées et dans les conditions de la définition générale décrite au prix n°200. **La journée de balisage correspond à un linéaire maximum de 2 kilomètres mis en place**. **La journée, J :**	…… …
200-02	**NEUTRALISATION DE VOIE LATÉRALE SUR ROUTES A CHAUSSÉES SÉPARÉES PAR FLR** Ce prix rémunère, **à la demi-journée**, la neutralisation d'une ou plusieurs voies par mise en place de dispositif FLR (Flèche Lumineuse de Rabattement) **restant attelées**, suivant les schémas CF113b et CF116b du manuel du chef de chantier sur routes à chaussées séparées et dans les conditions de la définition générale décrite au prix n°200. **La demi-journée, 1/2J :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
200-03	**NEUTRALISATION DE VOIE LATÉRALE SUR ROUTE A 3 VOIES** Ce prix rémunère, **à la journée**, la réalisation de la signalisation temporaire de neutralisation d'une voie de circulation (latérale) sur routes bidirectionnelles à 3 voies, suivant les schémas n° CF15 ou CF16 du manuel du chef de chantier sur routes bidirectionnelles, dans les conditions de la définition générale décrite au prix n°200. **La journée, J :**	
200-04	**NEUTRALISATION DE VOIE SUR ROUTE BIDIRECTIONNELLE, ALTERNAT PAR PIQUETS K10** Ce prix rémunère, **à la journée**, la réalisation de la signalisation temporaire de neutralisation d'une voie de circulation sur routes bidirectionnelles à 2 voies par alternat par piquets K10, suivant le schéma n°CF23 du manuel du chef de chantier sur routes bidirectionnelles, aux conditions indiquées dans le guide technique du SETRA sur les alternats et, dans les conditions de la définition générale décrite au prix n°200. **Les éventuels déplacements sont inclus dans le prix** **La journée, J :**	
200-05	**NEUTRALISATION DE VOIE SUR ROUTE BIDIRECTIONNELLE, ALTERNAT PAR FEUX TRICOLORE KR11** Ce prix rémunère, **à la journée**, la réalisation de la signalisation temporaire de neutralisation d'une voie de circulation sur routes bidirectionnelles à 2 voies par alternat par feux tricolores KR11, suivant le schéma n°CF24 du manuel du chef de chantier sur routes bidirectionnelles, aux conditions indiquées dans le guide technique du SETRA sur les alternats dans les conditions de la définition générale décrite au prix n°200. **Les éventuels déplacements sont inclus dans le prix de même qu'une gestion manuelle momentanée de la circulation en cas de problème.** **La journée, J :**	
200-06	**NEUTRALISATION D'UNE VOIE EXTÉRIEURE DE GIRATOIRE AVEC FAIBLE EMPRISE** Ce prix rémunère, **à la journée**, la réalisation de la signalisation temporaire de neutralisation de la voie de circulation extérieure d'un giratoire pour une faible emprise de travaux, suivant le schéma n°CF31 du manuel du chef de chantier sur routes bidirectionnelles, dans les conditions de la définition générale décrite au prix n°200. **La journée, J :**	
200-07	**SIGNALISATION TEMPORAIRE SUR ROUTES BIDIRECTIONNELLES A 2 VOIES, AU DROIT D'UN CARREFOUR** Ce prix rémunère**, à la journée**, la réalisation de la signalisation temporaire par alternat par piquets K10 au droit d'un carrefour sur routes bidirectionnelles, suivant le schéma n°CF27 du manuel du chef de chantier sur routes bidirectionnelles, dans les conditions de la définition générale décrite au prix n°200. **La journée, J :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
200-08	**FERMETURE DE NUIT D'UNE RCS DE 2 OU 3 VOIES AVEC MISE EN PLACE D'UNE DEVIATION** Ce prix rémunère**, par nuit (21h00-06h00)**, l'intégralité d'une opération de fermeture de route à chaussée séparée comprenant l'ensemble du balisage nécessaire sur les voies fermées et sur tout l'itinéraire de déviation (deux sens), y compris panneaux de police temporaire, dans les conditions de la définition générale décrite au prix n°200 **La nuit, N :**	
Série 210 : Éclairage provisoire		
210-01	**ÉCLAIRAGE PROVISOIRE** Ce prix rémunère, **par nuit**, la réalisation d'un éclairage provisoire autonome ponctuel sans risque d'éblouissement pour les usagers. Il comprend notamment : • la reconnaissance des lieux ; • l'implantation des dispositifs d'éclairage ; • l'amenée et le repliement de tous les matériels nécessaires à la réalisation de la prestation, y compris tous les consommables ; • la fourniture, l'amenée sur le site, la pose, le lestage de façon non agressive, la maintenance, la dépose et l'évacuation de tous les dispositifs nécessaires à la réalisation de L'éclairage provisoire, • la remise en état des lieux. **La nuit, N :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)

CHAPITRE 3 : RÉPARATION DE DISPOSITIFS MÉTALLIQUES ET BÉTONS

Ce chapitre ne concerne que les réparations consécutives à accident ou dégradations ponctuelles.

Série 300 : Réparation des dispositifs de retenue métalliques NF

Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la réparation des divers équipements ou accessoires endommagés, ou accidentés, conformément aux prescriptions du CCTP et en dehors des périodes particulières d'intervention. Ils s'appliquent pour tous travaux résultant d'un accident sur un dispositif générique.
Ils comprennent notamment :

- la dépose de tous les éléments constitutifs devant être déposés y compris les éventuels éléments abaissables ou démontables et ceux étant fixés sur un autre dispositif de retenu (GBA, Barrières normalisées, garde-corps, …),
- la découpe des éléments indémontables, suivant les indications du maître d'œuvre ou son représentant,
- la dépose soignée des éléments non déformés, récupérables, désignés par le Maître d'œuvre ou son représentant,
- les suggestions de contrôle des éléments démontés autre que la boulonnerie remplacée automatiquement, en contrôle des aciers, fournisseurs agréés, et dispositions de fabrication homologuées (exemple support U au lieu de C, écarteurs soudés par points au lieu d'emboutis, lumière de bouton ouverte, etc.),
- L'évacuation des éléments défectueux conformément aux dispositions indiquées dans le SOSED aux dispositions des prix 820
- Les diverses manipulations successives, entre le chantier, le ou les dépôts provisoires de L'entreprise, et la décharge.
- la fourniture de tous les éléments composant le dispositif de retenue y compris les éléments de fixation quelle que soit la hauteur des supports,
- la mise en œuvre proprement dite en pose ou repose des éléments
- le réglage des dispositifs fournis après pose
- les sujétions afin d'éviter tout désordre au niveau des autres équipements du site, soit : Pré-forage ou battage en terrain ordinaire, fixations par vissage sur platines, ainsi que des accessoires,
- la remise en état du site après la réparation

Les éventuels éléments non endommagés seront systématiquement réutilisés
.

300-01	**RÉPARATION DE GLISSIÈRES SIMPLES NF** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'une glissière simple générique NF, selon les dispositions des prix 300	
300-01a	**-GS4** **Le mètre linéaire, ML :**	
300-01b	**-GS2** **Le mètre linéaire, ML :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
300-01c	**-GRC** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-01d	**-GCU** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-01e	**-GR4** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-01f	**-GR2** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-02	**RÉPARATION DE GLISSIÈRES DOUBLES NF** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'une glissière double générique NF selon les dispositions des prix 300	
300-02a	**-DE4** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-02b	**-DE2** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-03	**RÉPARATION D'EXTRÉMITÉ ABAISSÉE DE GLISSIÈRES SIMPLES OU DOUBLE DE TYPE GS OU DE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation de l'extrémité enterrée d'une glissière générique selon les dispositions des prix 300. La longueur à prendre en compte n'excédera pas 12 ml par extrémité réparée. **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-04	**RÉPARATION DE GLISSIÈRES SPÉCIALES TYPE SOG** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'une glissière spéciale type SOG selon les dispositions des prix 300 **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-05	**PLUS-VALUE AUX PRIX 300-01 A 300-04 POUR RÉPARATION DE GLISSIÈRES ÉQUIPÉES DE DISPOSITIF SO** Ce prix rémunère, **à l'unité,** la réparation d'une glissière équipée d'un dispositif SO de 2ml ou 4ml selon les dispositions des prix 300. Ce prix est une plus-value aux prix 300-01 à 300-04. **L'unité, U :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
300-06	**REMPLACEMENT D'UNE LISSE TYPE GS** Ce prix rémunère, **à l'unité,** le remplacement d'une lisse de 4ml abîmée, (par ex, aplatie) selon les dispositions des prix 300. Il est à utiliser uniquement lorsque ni le support, ni l'écarteur ne sont à changer **L'unité, U :**	……
300-07	**REMPLACEMENT D'UN SUPPORT NF DE LONGUEUR 1,50 ML OU 2 ML** Ce prix rémunère, **à l'unité,** le remplacement d'un support C ou U100 abîmé, (par ex, corrodé à la base) selon les dispositions des prix 300. Il est à utiliser uniquement lorsque ni la lisse, ni l'écarteur ne sont à changer	……
300-07a	**-C OU U100** **L'unité, U :**	……
300-07b	**-C125** **L'unité, U :**	……
300-07c	**-C125 + U100** **L'unité, U :**	……
300-08	**REMPLACEMENT D'UNE QUEUE DE CARPE** Ce prix rémunère, **à l'unité,** le remplacement d'une queue de carpe selon les dispositions des prix 300 **L'unité, U :**	……
300-09	**RÉPARATION D'ÉCRAN MOTO** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'écran-moto selon les dispositions des prix 300.	……
300-09a	**-MÉTALLIQUE** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-09b	**-RAILPLAST** **Le mètre linéaire, ML :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
300-10	**REMPLACEMENT D'UN EMBOUT ¼ DE CERCLE PAR UNE EXTRÉMITÉ P2** Ce prix rémunère, **à l'unité,** le remplacement d'un l'embout ¼ de cercle endommagé ainsi que le support associé par une extrémité performante P2 selon les dispositions des prix 300. Le prix comprend toutes les déposes nécessaires pour la réalisation du chantier. **L'unité, U :**	……
300-11	**RÉPARATION DE BARRIÈRES TYPE BN1 OU BN2** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation de partie métallique d'une barrière de type BN1 ou BN2 selon les dispositions des prix 300. Les dommages sur la partie « béton » seront traités avec le prix 320-01 **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-12	**RÉPARATION DE BARRIÈRES NF** Ces prix rémunèrent, **au mètre linéaire,** la réparation d'une barrière NF, soit au niveau d'une extrémité, soit en partie courante selon les dispositions des prix 300.	
300-12a	**-BN4 HORS EXTRÉMITÉ** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-12b	**-BN4 – RACCORDEMENT SUR GS** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-12c	**-BN4 – RACCORDEMENT SUR GBA** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-12d	**-BN5 HORS EXTRÉMITÉ** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-12e	**-BN5 – RACCORDEMENT SUR GS** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-12f	**-BHO, HORS EXTRÉMITÉ** **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-12g	**-BHO – RACCORDEMENT SUR GS** **Le mètre linéaire, ML :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
300-13	**RÉPARATION DE MUSOIR MÉTALLIQUE** Ce prix rémunère, **à l'unité,** la réparation d'un musoir métallique selon les dispositions des prix 300. Ce prix s'applique si et seulement si la configuration des lieux permet le remplacement du musoir par un musoir identique selon les critères définis au CCTP. Il comprend le remplacement éventuel des premiers supports fusibles.	
300-13a	**-DE DIAMETRE 1M** **L'unité, U :**	……
300-13b	**-DE DIAMETRE 2M** **L'unité, U :**	……
300-14	**REMPLACEMENT DE MUSOIR MÉTALLIQUE PAR 2 EXTRÉMITÉS ABAISSÉES** Ce prix rémunère, **à l'unité,** le remplacement d'un musoir métallique selon les dispositions des prix 300. Ce prix s'applique quand la configuration des lieux permet de supprimer le musoir et de le remplacer par 2 extrémités abaissées selon les critères définis au CCTP. Le prix comprend toutes les déposes nécessaires pour la réalisation du chantier. **L'unité, U :**	……
300-15	**REMPLACEMENT DE MUSOIR MÉTALLIQUE PAR 2 EXTRÉMITÉS PERFORMANTES** Ce prix rémunère, **à l'unité,** le remplacement d'un musoir métallique selon les dispositions des prix 300. Ce prix s'applique quand la configuration des lieux implique de supprimer le musoir et de le remplacer par 2 extrémités performantes selon les critères définis au CCTP. Au cas où le remplacement se ferait avec une extrémité P2 et une extrémité P4, il sera compté 0,5 U de chaque prix (300-15a et 300-15b)	……
300-15a	**-DE NIVEAU P2** **L'unité, U :**	……
300-15b	**-DE NIVEAU P4** **L'unité, U :**	……
300-16	**REMPLACEMENT DE MUSOIR MÉTALLIQUE PAR UN ATTÉNUATEUR DE CHOC** Ce prix rémunère, **à l'unité,** le remplacement d'un musoir métallique selon les dispositions des prix 300. Ce prix s'applique quand la configuration des lieux impose de supprimer le musoir et de le remplacer par un atténuateur de choc selon les critères définis au CCTP. Le prix ne comprend pas les déposes nécessaires pour la réalisation du chantier rémunérées dans la série des prix 400 ou 530.	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
300-16a	**-DE NIVEAU 80** **L'unité, U :**	……
300-16b	**-DE NIVEAU 100** **L'unité, U :**	……
300-16c	**-DE NIVEAU 110** **L'unité, U :**	……
300-17	**RÉPARATION DE GARDE-CORPS S7 OU S8** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'un garde-corps de type S7 ou S8 selon les dispositions des prix 300. **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-18	**RÉPARATION D'ITPC NF** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'un ITPC selon les dispositions des prix 300. **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-19	**RÉPARATION DE GLISSIÈRE TYPE GIERVAL** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'une glissière type Gierval selon les dispositions des prix 300. **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-20	**RÉPARATION DE GLISSIÈRE MIXTE BOIS - MÉTAL** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'une glissière mixte bois - métal selon les dispositions des prix 300. **Le mètre linéaire, ML :**	……
300-21	**RÉ-ALIGNEMENT DE LISSES DE GLISSIÈRES** Ce prix s'applique, **au mètre linéaire,** lorsque une lisse a été faiblement déformée et que sa fonctionnalité peut être maintenue en redressant à l'aide du bras hydraulique le ou les supports inclinés, et le réalignement de la lisse en hauteur ou en largeur. Il prend en compte également le réalignement de la lisse et des supports de part et d'autre de la zone à réparer. L'utilisation de ce prix exclut la dépose ou la fourniture d'élément sur la section considérée. La longueur prise en compte aura pour origine, le support précédent le premier support redressé, et pour fin, le support succédant au dernier support redressé. **Le mètre linéaire, ML :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)

Série 310 : Réparation des dispositifs de retenue métalliques CE

Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la réparation des divers équipements ou accessoires endommagés, ou accidentés, conformément aux prescriptions du CCTP et en dehors des périodes particulières d'intervention. Ils s'appliquent pour tous travaux résultant d'un accident ou autres dégradations sur un dispositif Certifié CE.

Ils comprennent notamment :

- L'identification du dispositif CE à réparer si inconnu
- la dépose de tous les éléments constitutifs devant être déposés, extrémités enterrées comprises, et ceux étant fixés sur un autre dispositif de retenu (GBA, Barrières normalisées, garde-corps…),
- la découpe des éléments indémontables, désignés et suivant les indications du maître d'œuvre ou son représentant,
- la dépose soignée des éléments non déformés, récupérables, désignés par le Maître d'œuvre ou son représentant,
- les suggestions de contrôle des éléments démontés autre que la boulonnerie remplacée automatiquement, en contrôle des aciers, fournisseurs agréés, et dispositions de fabrication homologuées
- L'évacuation des éléments défectueux conformément aux dispositions indiquées dans le SOSED, y compris tous les frais consécutifs avec application des prix de la série 820,
- Les diverses manipulations successives, entre le chantier, le ou les dépôts provisoires de L'entreprise, et la décharge.
- la fourniture à l'identique (même marque) de tous les éléments devant être remplacés composant le dispositif de retenue CE,
- la mise en œuvre proprement dite en pose ou repose des éléments
- le réglage des dispositifs après pose
- les éventuelles adaptations nécessaires pour la pose de ces éléments en raison de conditions spéciales
- les sujétions afin d'éviter tout désordre au niveau des autres équipements du site
- soit :
- par fonçage ou battage en terrain ordinaire, fixations par vissage sur platines, ainsi que des accessoires,
- la remise en état éventuelle du site après la réparation

Tous les éléments démontés pourront être stockés durant un mois, au dépôt désigné par le Maître d'œuvre ou du gestionnaire de la voirie État en cas de besoin d'expertise. **Ils seront repérés et marqués.**
Les éventuels éléments non endommagés seront systématiquement réutilisés

310-01	**RÉPARATION DE GLISSIÈRES SIMPLES CE** Ces prix rémunèrent, **au mètre linéaire,** la réparation de glissières CE selon leur niveau de performance, selon les dispositions des prix 310	……
310-01a	**-N2W5** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-01b	**-N2W4** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-01c	**-N2W3** **Le mètre linéaire, ML :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
310-01d	**-N2W2** **Le mètre linéaire, ML :**	
310-01e	**-N2W1** **Le mètre linéaire, ML :**	
310-02	**RÉPARATION DE BARRIÈRES SIMPLES CE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation de barrières simple CE, selon leur niveau de performance, selon les dispositions des prix 310	
310-02a	**-H4W8** **Le mètre linéaire, ML :**	
310-02b	**-H2W8** **Le mètre linéaire, ML :**	
310-02c	**-H2W6** **Le mètre linéaire, ML :**	
310-02d	**-H2W4** **Le mètre linéaire, ML :**	
310-02e	**-H2W3** **Le mètre linéaire, ML :**	
310-03	**RÉPARATION DE BARRIÈRES DOUBLES CE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'une barrière double CE selon leur niveau de performance, selon les dispositions des prix 310	
310-03a	**-H2W7** **Le mètre linéaire, ML :**	
310-03b	**-H2W6** **Le mètre linéaire, ML :**	
310-03c	**-H2W5** **Le mètre linéaire, ML :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
310-03d	**-H2W3** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-03e	**-H1W6** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-03f	**-H1W5** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-03g	**-H1W4** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-04	**RÉPARATION D'EXTRÉMITÉ PERFORMANTE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'une extrémité performante P2 ou P4, selon les dispositions des prix 310. Il peut s'agir du remplacement d'un ou plusieurs éléments ou de la totalité du dispositif.	
310-04a	**-DE NIVEAU P2** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-04b	**-DE NIVEAU P4** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-05	**RÉPARATION D'ATTÉNUATEUR DE CHOC** Ces prix rémunèrent, au mètre linéaire, la réparation, partielle ou en totalité, d'un atténuateur de choc selon son niveau de performance, selon les dispositions des prix 310.	
310-05a	**-DE NIVEAU 80** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-05b	**-DE NIVEAU 100** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-05c	**-DE NIVEAU 110** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-06	**RÉPARATION D'ITPC CE** Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la réparation, partielle ou en totalité, d'un ITPC, selon les dispositions des prix 310.	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
310-06a	**-ITPC DÉMONTABLE** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-06b	**-ITPC PIVOTANT** **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-07	**RÉPARATION D'UN DISPOSITIF COURT** Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la réparation, partielle ou en totalité, d'un dispositif court, selon les dispositions des prix 310. **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-08	**RÉPARATION DE GARDE-CORPS DOUBLE FONCTION (GCDF)** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'un garde-corps double fonction, selon les dispositions des prix 310 **Le mètre linéaire, ML :**	……
310-09	**FOURNITURE ET POSE EN RÉPARATION DE GARDE-CORPS DE TYPE S8** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la réparation d'un garde-corps de type S8, selon les dispositions des prix 310 **Le mètre linéaire, ML :**	……

Série 320 : Réparation des dispositifs de retenue en béton

Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la réparation des divers équipements en béton endommagés, ou accidentés, conformément aux prescriptions du CCTP et en dehors des périodes particulières d'intervention. Ils s'appliquent pour tous travaux résultant d'un accident.

Ils comprennent notamment :

- Le piquage et l'évacuation des parties endommagées
- la mise en œuvre de résine d'accrochage
- le coffrage nécessaire
- la fourniture et la mise en œuvre de béton ou de mortier conformément aux prescriptions du CCTP
- la remise en état éventuelle du site après la réparation

320-01	**RÉPARATION DE DISPOSITIF DE TYPE GBA, DBA, MVL OU PARTIE BÉTON DE BN1 OU BN2** Ce prix rémunère, **au forfait**, la réparation d'un dispositif de retenue en béton selon les dispositions du prix 320. **Le forfait , F:**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)

CHAPITRE 4 : MISE EN CONFORMITÉ DE DISPOSITIFS MÉTALLIQUES OU MIXTES NF

Ce chapitre concerne les opérations de mise en conformité de dispositifs de retenue existant. Cela peut se traduire par le remplacement de support (ex : U100 par C125+U100), par le prolongement de files de faible ampleur, en cas de non-conformité ou besoin de prolongement sur moins de 200ml. Les prix de dépose seront utilisés en cas de remplacement complet ou de prolongement du dispositif par un dispositif de retenue CE (chapitre 5) ou béton (chapitre 6).

Série 400 : Dépose des dispositifs de retenue métalliques ou mixtes NF

Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la dépose des divers équipements ou accessoires lors d'opérations de mise en conformité ou d'opérations de dépose / repose lors de travaux d'enrobés par exemple conformément aux prescriptions du CCTP.

Ils comprennent notamment :

- la dépose de tous les éléments constitutifs devant être déposés y compris les éventuels éléments abaissables ou démontables et ceux étant fixés sur un autre dispositif de retenu (GBA, Barrières normalisées, garde-corps, …),
- la découpe des éléments indémontables, désignés et suivant les indications du maître d'œuvre ou son représentant,
- la dépose soignée des éléments non déformés, récupérables, désignés par le Maître d'œuvre ou son représentant,
- les suggestions de contrôle des éléments démontés autre que la boulonnerie remplacée automatiquement, en contrôle des aciers, fournisseurs agréés, et dispositions de fabrication homologuées (exemple support U au lieu de C, écarteurs soudés par points au lieu d'emboutis, lumière de bouton ouverte, etc.),
- L'évacuation des éléments défectueux conformément aux dispositions indiquées dans le SOSED, y compris tous les frais consécutifs, avec application des prix de la série 820
- la remise en état éventuelle du site après la dépose,
- Les diverses manipulations successives, entre le chantier, le ou les dépôts provisoires de L'entreprise, et la décharge.
- La dépose de lisses comprend les lisses proprement dites, qu'elles soient droites ou courbes y compris celles des extrémités enterrées. Une différenciation est faite seulement entre le fait d'avoir des points de fixation tous les 4 ml (GS4) ou tous les 2 ml (GS2).
- La dépose des écarteurs, des queues de carpe, les quarts de rond et les lisses composant la jonction entre glissières métalliques et BN4 ou GBA.
- NB : L'amenée du matériel de pose est rémunérée dans la série de prix 100.

Les prix de dépose soignée comprennent le dévissage de tous les boulons de liaison entre lisses ou entre lisses et écarteur. Les prix de dépose en vue de recyclage de la ferraille autorise le tronçonnage des éléments, puisque les éléments sont considérés comme non- réutilisable. La dépose des supports comprend également les supports en aluminium.

400-01	**DÉPOSE SOIGNÉE DE LISSE DE GLISSIÈRE NF** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la dépose complète de lisses de glissière NF (chaque lisse est comptée séparément) en vue d'une ré-utilisation ultérieure conformément aux prescriptions générales du prix n°400.	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
400-01a	**-LISSE DE GS4 OU DE4** **Le mètre linéaire, ML :**	……
400-01b	**-LISSE DE GS2, GRC, GCU, DE2 OU MIXTE** **Le mètre linéaire, ML :**	……
400-02	**DÉPOSE DE LISSE DE GLISSIÈRE NF EN VUE D'ÉVACUATION VERS LA FILIÈRE DE RECYCLAGE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la dépose de lisses de glissière de type GS4 ou DE4 (chaque lisse est comptée séparément) en vue d'une évacuation vers la filière de recyclage conformément aux prescriptions générales du prix n°400 et aux prix 820.	
400-02a	**-LISSE DE GS4 OU DE4** **Le mètre linéaire, ML :**	……
400-02b	**-LISSE DE GS2, GRC, GCU OU DE2 ou mixte** **Le mètre linéaire, ML :**	……
400-03	**DÉPOSE D'UN SUPPORT NF** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la dépose de support de glissières de tout type en fonction du terrain rencontré ou dans une réservation, conformément aux prescriptions générales du prix n°400. Il comprend l'enlèvement du boulon reliant l'écarteur au support et le tri, soit vers la filière de recyclage, soit, en vue de réutilisation ultérieure. Ce prix sera utilisé notamment lors de transformation de GS2 en GRC ou GCU sur une longueur inférieure ou égale à 200ml.	
400-03a	**-EN TERRAIN ORDINAIRE OU DANS FOURREAU** **L'unité, U :**	……
400-03b	**-EN TERRAIN AMÉLIORÉ OU DIFFICILE** **L'unité, U :**	……
400-03c	**-COUPÉ A SA BASE** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la dépose d'un support de glissières de tout type sectionné par la corrosion, obligeant de dégager la partie enfouie dans le sol pour pouvoir l'extraire. Cette situation se rencontre fréquemment sur les glissières anciennes fichées dans une longrine à fourreaux. L'entreprise devra conserver les éléments coupés pour la constatation par le Maître d'œuvre. **L'unité, U :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
400-03d	**-SUR PLATINE** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la dépose de support de glissière sur platine de tout type fixé sur une longrine soit à l'aide d'ancrage, soit par chevilles chimiques. **L'unité, U :**	……
400-04	**DÉPOSE D'UNE REHAUSSE** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la dépose de rehausse de support de glissières de tout type, conformément aux prescriptions générales du prix n°400. Il comprend l'enlèvement du boulon reliant l'écarteur au support et le tri, soit vers la filière de recyclage, soit, en vue de réutilisation ultérieure **L'unité, U :**	…… …
400-05	**DÉPOSE D'UN ÉCARTEUR** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la dépose d'un écarteur conformément aux prescriptions générales du prix n°400. Il comprend l'enlèvement des boulons reliant l'écarteur au support et à la lisse, soit vers la filière de recyclage, soit en vue d'une réutilisation ultérieure. **L'unité, U :**	……
400-06	**DÉPOSE D'UN ITPC** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la dépose d'un dispositif ITPC, conformément aux prescriptions générales du prix n°400. **Le mètre linéaire, ML :**	……
400-07	**DÉPOSE DE GLISSIÈRE DE TYPE GIERVAL** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la dépose de glissières de type GIERVAL, de 8ml, droites ou courbes conformément aux prescriptions générales du prix n°400. **Le mètre linéaire, ML :**	……
400-08	**DÉPOSE D'ÉCRAN MOTO** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la dépose complète d'un écran moto, droits ou courbes, conformément aux prescriptions générales du prix n°400.	
400-08a	**-MÉTALLIQUE** **Le mètre linéaire, ML :**	……
400-08b	**-RAILPLAST** **Le mètre linéaire, ML :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
400-09	**DÉPOSE DE DISPOSITIF GSO** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la dépose de dispositif GSO (pièce d'appui, écarteur, renfort obstacle) conformément aux prescriptions générales du prix n°400. **L'unité, U :**	
400-10	**DÉPOSE DE MUSOIR MÉTALLIQUE** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la dépose de musoir métallique de rayon égal à 1 mètre, conformément aux prescriptions générales du prix n°400. Il comprend la dépose du musoir en tôle plate, des éléments de glissement droits de longueur utile 4 mètres, des supports fragilisés en alliage d'aluminium, des supports standards C100 en acier galvanisé et des écarteurs, L'ensemble de ces éléments étant assemblés par des boulons.	
400-10a	**-DE RAYON ÉGAL A 1 MÈTRE** **L'unité, U :**	
400-10b	**-DE RAYON SUPÉRIEUR A 1 MÈTRE** **L'unité, U :**	
400-11	**DÉPOSE SYSTÈME D'OUVERTURE RAPIDE SOG TOUTES DIMENSIONS** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la dépose de système d'ouverture rapide SOG toutes dimensions conformément aux prescriptions générales du prix n°400. **Le mètre linéaire, ML :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
	Série 410 : Fourniture et pose d'éléments de dispositifs de retenue métalliques NF	
	Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la fourniture et la pose des éléments NF constitutifs des dispositifs de retenue métallique, **simple ou double**, conformément aux prescriptions du CCTP. Ils comprennent notamment : • la fourniture et la pose de tous les éléments NF composant le dispositif de retenue, extrémité enterrée comprise • toutes manipulations successives entre les lieux de fourniture, stockage temporaire sur chantier, entreprise ou maître d'œuvre, en dépôt provisoire ou définitif, • Les éventuelles coupes de lisses nécessaires. Les coupes de supports sont interdites • les mises en terre des extrémités de files ou les sujétions liées au fichage dans talus. L'extrémité de la mise en terre, les 4 derniers mètres, sera bétonnée sur une largeur de 1ml et une profondeur de 13cm en utilisant le prix 810-06. • Le nettoyage du chantier après exécution Les lisses sont comptées au mètre linéaire de la catégorie considérée.y compris tous les boulons de liaison, qui doivent impérativement être neufs, entre lisses et entre lisses et écarteurs ou entretoises. Les supports, les écarteurs ou entretoises sont comptés à l'unité en fonction du terrain rencontré et de leurs caractéristiques. NB : L'amenée du matériel de pose est rémunérée dans la série de prix 100	
410-01	**FOURNITURE ET POSE DE LISSES DE GLISSIÈRES NF** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la fourniture et la pose de lisse de glissières droites NF conformément aux prescriptions générales du prix n°410. Ce prix inclut également la boulonnerie normalisée servant à la liaison des lisses entre elles et l'écarteur (ou l'entretoise pour glissière double). Pour les DE2 ou DE4, chaque lisse est comptée	
410-01a	**-GS4, GR4 OU DE4, EN ALIGNEMENT DROIT OU COURBE DE RAYON SUPÉRIEUR A 200ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
410-01b	**-GS4, GR4 OU DE4, EN COURBE DE RAYON INFÉRIEUR A 200ML** La plus-value éventuelle pour éléments cintrés est comprise dans le prix **Le mètre linéaire, ML :**	
410-01c	**-GS2, GRC, GCU OU DE2, EN ALIGNEMENT DROIT OU COURBE DE RAYON SUPÉRIEUR A 200ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
410-01d	**-GS2, GRC, GCU OU DE2, EN COURBE DE RAYON INFÉRIEUR A 200ML** La plus-value éventuelle pour éléments cintrés est comprise dans le prix **Le mètre linéaire, ML :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
410-02	**FOURNITURE ET POSE DE SUPPORT U100, C100 OU IPE80 NF DE 1,50 ML** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la fourniture et la pose de support U100 ou C100 NF de 1,50 ml de longueur en fonction du terrain rencontré, conformément aux prescriptions générales du prix n°410.	
410-02a	**-EN TERRAIN ORDINAIRE** **L'unité, U :**	
410-02b	**-EN TERRAIN AMÉLIORÉ** **L'unité, U :**	
410-02c	**-EN TERRAIN DIFFICILE** **L'unité, U :**	
410-03	**FOURNITURE ET POSE DE SUPPORT U100, C100 OU IPE80 NF DE 2,00 ML EN TERRAIN ORDINAIRE** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la fourniture et la pose de support U100 ou C100 NF de 2,00 ml de longueur en terrain ordinaire conformément aux prescriptions générales du prix n°410. **L'unité, U :**	
410-04	**FOURNITURE ET POSE DE SUPPORT C125 NF DE 1,50 ML** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la fourniture et la pose de support C125 NF de 1,50 ml de longueur en fonction du terrain rencontré, conformément aux prescriptions générales du prix n°410.	
410-04a	**-EN TERRAIN ORDINAIRE** **L'unité, U :**	
410-04b	**-EN TERRAIN AMÉLIORÉ** **L'unité, U :**	
410-04c	**-EN TERRAIN DIFFICILE** **L'unité, U :**	
410-05	**FOURNITURE ET POSE DE SUPPORT C125 NF DE 2,00 ML EN TERRAIN ORDINAIRE** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la fourniture et la pose de support C125 NF de 2,00 ml de longueur en terrain ordinaire conformément aux prescriptions générales du prix n°410. **L'unité, U :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
410-06	**FOURNITURE ET POSE DE SUPPORT C125 + U100 NF** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la fourniture et la pose de support C125 NF de 1,50 ml de longueur en fonction du terrain rencontré, conformément aux prescriptions générales du prix n°410.	
410-06a	**-EN TERRAIN ORDINAIRE** **L'unité, U :**	
410-06b	**-EN TERRAIN AMÉLIORÉ** **L'unité, U :**	
410-06c	**-EN TERRAIN DIFFICILE** **L'unité, U :**	
410-07	**FOURNITURE ET POSE D'UN SUPPORT NF SUR PLATINE** Ces prix rémunèrent, **à l'unité**, la fourniture et la pose de support NF sur longrine équipée d'ancrages, de longueur adaptée en fonction de leur section conformément aux prescriptions générales du prix n°410.	
410-07a	**-SUPPORT C100** **L'unité, U :**	
410-07b	**-SUPPORT C125** **L'unité, U :**	
410-08	**FOURNITURE ET POSE D'UN SUPPORT SUR PLATINE AVEC FIXATION PAR SCELLEMENT CHIMIQUE** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la fourniture et la pose de support NF sur longrine non-équipée d'ancrages, de longueur adaptée conformément aux prescriptions générales du prix n°410. Il comprend la fourniture et la mise en place des chevilles avec boulons de fixation et du produit de scellement chimique	
410-08a	**-SUPPORT C100 NF** **L'unité, U :**	
410-08b	**-SUPPORT C125 NF** **L'unité, U :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
410-09	**FOURNITURE ET POSE DE SUPPORT NF DE 1,50 ML SUR LONGRINE AVEC FOURREAUX** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la fourniture et la pose de support NF de 1,50 ml de longueur, en fonction de leur section, sur une longrine munie de fourreaux conformément aux prescriptions générales du prix n°410.	
410-09a	**-SUPPORT C100 OU U100** **L'unité, U :**	
410-09b	**-SUPPORT C125** **L'unité, U :**	
410-09c	**-SUPPORT C125 + U100** **L'unité, U :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
	Série 420 : Pose d'éléments de dispositifs de retenue métalliques NF récupérés sur le chantier ou fournis par le maître d'ouvrage	
420-01	**POSE DE LISSES RÉCUPÉRÉES OU FOURNIES PAR LE MAÎTRE D'ŒUVRE POUR GLISSIÈRE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la pose d'une lisse pour GS4, GR4, ou DE4 comprenant conformément aux prescriptions générales du prix n°420 **:**	
420-01a	**-GS4, GR4 ou DE4, EN ALIGNEMENT DROIT OU COURBE DE RAYON SUPÉRIEUR A 200ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
420-01b	**-GS4, GR4 ou DE4, EN COURBE DE RAYON INFÉRIEUR A 200ML** La plus-value éventuelle pour éléments cintrés est comprise dans le prix **Le mètre linéaire, ML :**	
420-01c	**-GS2, GRC, GCU ou DE2, EN ALIGNEMENT DROIT OU COURBE DE RAYON SUPÉRIEUR A 200ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
420-01d	**-GS2, GRC, GCU ou DE2, EN COURBE DE RAYON INFÉRIEUR A 200ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
420-02	**POSE DE SUPPORT U100 OU C100, OU IPE80 DE 1,50 ML** Ce prix rémunère, **à l'unité,** la mise en place en terrain ordinaire de support U100 , C100 ou IPE80 de 1,50 ml de longueur, en fonction du terrain rencontré, conformément aux prescriptions générales du prix n°420.	
420-02a	**-EN TERRAIN ORDINAIRE** **L'unité, U :**	
420-02b	**-EN TERRAIN AMÉLIORÉ** **L'unité, U :**	
420-02c	**-EN TERRAIN DIFFICILE** **L'unité, U :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
420-03	**POSE DE SUPPORT U100 OU C100, OU IPE80 DE 2,00 ML EN TERRAIN ORDINAIRE** Ce prix rémunère, **à l'unité,** la mise en place en terrain ordinaire de support U100 , C100 ou IPE80 de 2,00 ml de longueur, en terrain ordinaire, conformément aux prescriptions générales du prix n°420. Les supports de 2,00 ml ne seront choisis qu'en cas de terrain de mauvaise tenue. **L'unité, U :**	
420-04	**POSE DE SUPPORT C125 NF DE 1,50 ML** Ce prix rémunère, **à l'unité,** la mise en place en terrain naturel de support C125 de 1,50 ml de longueur, en fonction du terrain rencontré, conformément aux prescriptions générales du prix n°420.	
420-04a	**-EN TERRAIN ORDINAIRE** **L'unité, U :**	
420-04b	**-EN TERRAIN AMÉLIORÉ** **L'unité, U :**	
420-04c	**-EN TERRAIN DIFFICILE** **L'unité, U :**	
420-05	**POSE DE SUPPORT C125 NF DE 2,00 ML EN TERRAIN ORDINAIRE** Ce prix rémunère, **à l'unité,** la mise en place en terrain ordinaire de support C125 de 2,00 ml de longueur, en terrain ordinaire, conformément aux prescriptions générales du prix n°420. Les supports de 2,00 ml ne seront choisis qu'en cas de terrain de mauvaise tenue. **L'unité, U :**	
420-06	**POSE DE SUPPORT C125+U100 NF DE 1,50 ML** Ce prix rémunère, **à l'unité,** la mise en place en terrain naturel de support C125+U100 (pour GCU) de 1,50 ml de longueur, en fonction du terrain rencontré, conformément aux prescriptions générales du prix n°420.	
420-06a	**-EN TERRAIN ORDINAIRE** **L'unité, U :**	
420-06b	**-EN TERRAIN AMÉLIORÉ** **L'unité, U :**	
420-06c	**-EN TERRAIN DIFFICILE** **L'unité, U :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
420-07	**POSE D'UN SUPPORT NF SUR PLATINE** Ces prix rémunèrent, à l'unité, la pose de support NF C 100 ou C125, sur longrine équipée ou non d'ancrages, de longueur adaptée conformément aux prescriptions générales du prix n°420.	
420-07a	**-SUR LONGRINE ÉQUIPÉE D'ANCRAGES** **L'unité, U :**	
420-07b	**-SUR LONGRINE, AVEC FIXATION PAR SCELLEMENT CHIMIQUE** Sur longrine non-équipée d'ancrages, il comprend la fourniture et la mise en place des chevilles avec boulons de fixation et du produit de scellement chimique **L'unité, U :**	
420-08	**POSE DE SUPPORT NF DE 1,50 ML SUR LONGRINE ÉQUIPÉE DE FOURREAUX** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la fourniture et la pose de support NF C ou U100, C125 ou C125 + U100 de 1,50 ml de longueur, en fonction de leur section, sur une longrine munie de fourreaux conformément aux prescriptions générales du prix n°420. **L'unité, U :**	
420-09	**FOURNITURE D'UN ÉCARTEUR OU D'UNE ENTRETOISE** Ce prix rémunère, **à l'unité,** la fourniture d'un écarteur ou d'une entretoise, lors de la pose d'éléments fournis ou récupérés dans le cadre de la série 420. Rappel : la pose est comprise dans la pose des lisses. **L'unité, U** :	

Série 430 : Fourniture et pose d'éléments particulier de dispositifs de retenue métalliques NF

Cette série concerne la fourniture et la pose d'éléments particuliers de glissière neufs tels que rehausse, renfort d'obstacle Ils comprennent notamment :

- la fourniture de tous les éléments accessoires NF pouvant compléter ou modifier localement le dispositif de retenue y compris les éléments de fixation quelle que soit la hauteur des supports,
- la pose de ces éléments
- toutes manipulations successives entre les lieux de fourniture, stockage temporaire sur chantier, entreprise ou maître d'œuvre, en dépôt provisoire ou définitif,
- **L'amenée du matériel de pose est rémunérée dans la série de prix 100**

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
430-01	**FOURNITURE ET POSE DE REHAUSSE POUR SUPPORT C100 , C125 OU IPE 80** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la fourniture et la pose d'une rehausse conformément aux prescriptions générales du prix n°430. Il comprend la désolidarisation de l'écarteur, la mise en place de la rehausse puis la fixation de l'écarteur et le réglage de la glissière. **L'unité, U :**	……
430-02	**FOURNITURE ET POSE RENFORT OBSTACLE GSO** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la fourniture et la pose de renfort obstacle GSO en fonction de leur longueur, conformément aux prescriptions générales du prix n°430. Ils comprennent : • les pièces d'appui, • les deux écarteurs spéciaux • les renforts et les plats.	
430-02a	**-GSO DE 2ML** **L'unité, U :**	……
430-02b	**-GSO DE 4ML** **L'unité, U :**	……
430-03	**FOURNITURE ET POSE D'EMBOUT DIT « QUEUE DE CARPE » STANDARD OU À SPITTER** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la fourniture et la pose d'embout dit « queue de carpe » standard ou à spitter conformément aux prescriptions générales du prix n°430. **L'unité, U :**	……
430-04	**FOURNITURE ET POSE DE SYSTÈME D'OUVERTURE RAPIDE DE GLISSIÈRE TYPE SOG** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la fourniture et la pose de système d'ouverture rapide de glissière type SOG ou similaire, en fonction de leur ouverture, conformément aux prescriptions générales du prix n°430. Il comprend notamment : • les éventuelles adaptations des éléments aux conditions particulières ou usages particuliers demandés, notamment la couleur jaune du support.	
430-04a	**-SOG DE 4,10 ML** **L'unité, U :**	……
430-04b	**-SOG DE 6,10 ML** **L'unité, U :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
430-05	**FOURNITURE ET POSE DE DISPOSITIF DÉMONTABLE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la fourniture et la pose de lisses de dispositifs de retenue démontables. Il comprend notamment : • Les lisses et écarteurs fixés par clavettes • les éventuelles adaptations des éléments aux conditions particulières ou usages particuliers demandés, notamment la couleur jaune du support. • la fourniture et la mise en place du fourreau destiné à recevoir le ou les supports amovibles y compris fouille et bétonnage. **Le mètre linéaire, ML :**	
430-06	**FOURNITURE ET POSE D'UN RACCORD « GLISSIÈRES SIMPLES GCU / GBA OU DBA»** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la fourniture et pose du raccordement, sur 8ml, d'une glissière simple GCU sur glissières béton armé, conformément aux prescriptions générales du prix n°430. Ce prix ne concerne que la partie située après le dernier support de GCU. Les fixations seront obligatoirement traversantes. Le scellement chimique n'est pas autorisé. **L'unité, U** :	
430-07	**FOURNITURE ET POSE D'ÉCRAN-MOTO MÉTALLIQUE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la fourniture et la pose d'une lisse de 4 ml d'écran-moto sur dispositif de retenue générique conformément aux prescriptions générales du prix n°430. **Le mètre linéaire, ML :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)

CHAPITRE 5 : DISPOSITIFS MÉTALLIQUES CE

Série 500 : Fourniture et pose des dispositifs de retenue CE de niveau N1 ou N2 de largeur de fonctionnement W1 à W6

Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la fourniture et la pose des dispositifs de retenue, **simple ou double,** de niveau N1 ou N2 conformément aux prescriptions du CCTP et de la RNER. Ils seront utilisés en fonction de l'étude et de la fourniture du dossier technique fourni au prix 100-08

Ils comprennent notamment :

- la fourniture de tous les éléments composant le dispositif de retenue C.E, **simple ou double,** de niveau N1 ou N2 (W1 à W6) y compris les éléments de fixation
- la fourniture des éventuelles pièces de raccordement décrites dans le dossier technique, en conformité avec la norme NF 058
- toutes manipulations successives entre les lieux de fourniture, stockage temporaire sur chantier, entreprise ou maître d'œuvre, en dépôt provision ou définitif ;
- la mise en œuvre proprement dite en pose ou repose des éléments, dans un sol identique à celui pris en compte pour le marquage CE des dispositifs ;
- les mises en terre des extrémités de files ou les sujétions liées au fichage dans talus
- Pour les supports fichés en terrain amélioré ou difficile, le pré-forage des couches de chaussée et/ou des rochers et la finition étanche par produit bitumineux ou coulis de ciment, pour éviter la pousse de végétation. Cette finition sera aussi exigée lors de pose sur longrine à fourreaux. En cas de formation de plaques d'enrobés désolidarisées, l'entreprise devra retirer ces éclats et les remplacer par un enrobé froid
- Pour les supports fichés sur longrine à réservation, le remplissage en sable et la finition étanche par produit bitumineux ou coulis de ciment, pour éviter la pousse de végétation et la stagnation d'eau au pied du support.
- le réglage des dispositifs après pose
- les éventuelles adaptations nécessaires pour la pose de ces éléments en raison de conditions spéciales ;
- les sujétions afin d'éviter tous désordre au niveau des autres équipements du site.

Les prix concernant les lisses sont à prendre en compte pour **chaque lisse**. (ex : 3 lisses sur 100 ml de longueur = 300 ml)

- **L'amenée du matériel de pose est rémunérée dans la série de prix 100**

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
500-01	**FOURNITURE ET POSE DE LISSES DE GLISSIÈRES CE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la fourniture et pose des lisses de dispositif de retenue CE, droites conformément aux prescriptions générales du prix n°'500. Au cas où le dispositif comporterait plusieurs lisses, le prix sera compté pour chaque lisse. Les éventuelles pièces de raccordement sont également comprises dans la longueur mesurée.	
500-01a	**-EN ALIGNEMENT DROIT OU COURBE DE RAYON SUPÉRIEUR A 200ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
500-01b	**-EN COURBE DE RAYON INFÉRIEUR A 200ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
500-02	**FOURNITURE ET POSE D'UN SUPPORT de glissières CE** Ces prix rémunèrent, **à l'unité**, la fourniture et la mise en place de support, quelle que soit la longueur du support, de glissière métallique ou mixte CE en fonction du terrain ou de la configuration rencontrée, de l'étude et des essais de qualification du sol, conformément aux prescriptions générales du prix n°'500.	
500-02a	**-EN TERRAIN ORDINAIRE** **L'unité, U :**	
500-02b	**-EN TERRAIN AMÉLIORÉ** **L'unité, U :**	
500-02c	**-EN TERRAIN DIFFICILE** **L'unité, U :**	
500-02d	**-AVEC PLATINE, SUR LONGRINE ÉQUIPÉE D'ANCRAGE** Le prix comprend la plus-value du support équipé de la platine **L'unité, U :**	
500-02e	**-AVEC PLATINE, SUR LONGRINE AVEC CHEVILLES Á SCELLEMENT CHIMIQUE** Le prix comprend la plus-value du support équipé de la platine et la fourniture et la mise en place des chevilles avec boulons de fixation et du produit de scellement chimique **L'unité, U :**	
500-02f	**-SUR LONGRINE ÉQUIPÉE DE FOURREAUX** **L'unité, U :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
500-02g	**- AVEC UN SUPPORT SUPERIEUR A 1,50 m** **L'unité, U :**	……
500-03	**FOURNITURE ET POSE D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR MOTO CYCLISTE** Ce prix rémunère, **au mètre linaire**, la fourniture et la pose d'un dispositif de retenue avec lisses inférieures pour motocycliste certifiée CE de niveau N2 dont la lisse inférieure de protection a été évalué suivant le projet de normes XP13-17-8 ou à défaut répondant aux exigences de la circulaire n°88-49 du 09/08/88. **Le mètre linéaire, ML :**	……
500-04	**FOURNITURE ET POSE D'UNE PIECE DE RENFORT OU D'ECARTEMENT** Ce prix rémunère, **au mètre linaire**, la fourniture et la pose d'un dispositif de renfort ou d'écartement certifié CE ou répondant à une étude d'un dossier technique. **Le mètre linéaire, ML :**	……

500-05	**FOURNITURE ET POSE D'UN RACCORD « GLISSIÈRES SIMPLES CE / GBA ou DBA »** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la fourniture et pose du raccordement, d'une glissière simple CE sur glissière béton armé, conformément aux prescriptions générales du prix n°500. Ce prix ne concerne que la partie située après le dernier support planté. Les fixations seront obligatoirement traversantes. Le scellement chimique n'est pas autorisé. **L'unité, U :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)

Série 510 : Fourniture et pose des dispositifs de retenue CE de niveau H2

Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la fourniture et la pose des dispositifs de retenue de niveau H2 conformément aux prescriptions du CCTP et de la RNER . Ils seront utilisés en fonction de l'étude et du dossier technique fourni au prix 100-08.

Ils comprennent notamment :

- la fourniture de tous les éléments composant le dispositif de retenue, **simple file de W4 à W6 ou double file de W5 à W7,** de niveau de retenue H2 y compris les éléments de fixation décrits dans le dossier technique.
- la fourniture des éventuelles pièces de raccordement décrites dans le dossier technique, en conformité avec la norme NF 058 qui seront pris en compte dans la longueur de lisse mesurée
- toutes manipulations successives entre les lieux de fourniture, stockage temporaire sur chantier, entreprise ou maître d'œuvre, en dépôt provision ou définitif ;
- la mise en œuvre proprement dite en pose ou repose des éléments, dans un sol identique à celui pris en compte pour le marquage CE, de tous les dispositifs
- les mises en terre des extrémités de files ou les sujétions liées au fichage dans talus qui seront pris en compte dans la longueur de lisse mesurée. L'extrémité de la mise en terre, les 4 derniers mètres, sera bétonnée sur une largeur de 1ml et une profondeur de 13cm en utilisant le prix 810-06.
- Pour les supports fichés en terrain amélioré ou difficile, le pré-forage des couches de chaussée ou de rocher puis le remplissage en sable et la finition étanche par produit bitumineux ou coulis de ciment, pour éviter la pousse de végétation. Cette finition sera aussi exigée lors de pose sur longrine à fourreaux. En cas de formation de plaques d'enrobés désolidarisées, l'entreprise devra retirer ces éclats et les remplacer par un enrobé froid
- Pour les supports fichés sur longrine à réservation, le remplissage en sable et la finition étanche par produit bitumineux ou coulis de ciment, pour éviter la pousse de végétation et la stagnation d'eau au pied du support.
- le réglage de tous ces dispositifs après pose
- les éventuelles adaptations nécessaires pour la pose de ces éléments en raison de conditions spéciales ;
- les sujétions afin d'éviter tous désordre au niveau des autres équipements du site.

Les prix concernant les lisses sont à prendre en compte pour chaque lisse pour les glissières simples files uniquement. (ex : 3 lisses sur 100ml de longueur = 300ml).
Pour les doubles files, le prix sera rémunéré au mètre de glissières double quel que soit le nombre de lisses.

- **L'amenée du matériel de pose est rémunérée dans la série de prix 100**

510-01	**FOURNITURE ET POSE DE LISSES DE BARRIÈRE CE pour glissières simples files W4 à W6** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la fourniture et pose des lisses de barrières CE, droites ou courbes conformément aux prescriptions générales du prix n°'510. Au cas où le dispositif comporterait plusieurs lisses, le prix sera compté pour chaque lisse. Les éventuelles pièces de raccordement sont également comprises dans la longueur mesurée.	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
510-01a	**-EN ALIGNEMENT DROIT OU COURBE DE RAYON SUPÉRIEUR A 200ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
510-01b	**-EN COURBE DE RAYON INFÉRIEUR A 200ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
510-02	**FOURNITURE ET POSE DE LISSES DE BARRIÈRE CE AVEC OU SANS ÉCARTEUR pour glissières double files de W5 à W7** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la fourniture et pose des lisses de barrières CE, droites ou courbes conformément aux prescriptions générales du prix n°'510. Au cas où le dispositif comporterait plusieurs lisses, le prix sera compté pour au mètre linéaire de la glissière double. Les éventuelles pièces de raccordement sont également comprises dans la longueur mesurée. **Le mètre linéaire, ML :**	
510-03	**FOURNITURE ET POSE D'UN SUPPORT POUR BARRIÈRE CE** Ces prix rémunèrent, à l'unité, la fourniture et la mise en place de support pour barrière métallique ou mixte CE en fonction du terrain ou de la configuration rencontrée, conformément aux prescriptions générales du prix n°'510.	
510-03a	**-EN TERRAIN ORDINAIRE** **L'unité, U :**	
510-03b	**-EN TERRAIN AMÉLIORÉ** **L'unité, U :**	
510-03c	**-EN TERRAIN DIFFICILE** **L'unité, U :**	
510-03d	**-SUR PLATINE SUR LONGRINE ÉQUIPÉE D'ANCRAGE** Le prix comprend la plus-value du support équipé de la platine **L'unité, U :**	
510-03e	**-SUR PLATINE AVEC CHEVILLES Á SCELLEMENT CHIMIQUE** Le prix comprend la plus-value du support équipé de la platine et la fourniture et la mise en place des chevilles avec boulons de fixation et du produit de scellement chimique **L'unité, U :**	
510-03f	**-SUR LONGRINE AVEC FOURREAUX** **L'unité, U :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
	Série 520 : Fourniture et pose des dispositifs spéciaux de retenue CE	
	Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la fourniture et la pose des dispositifs spéciaux de retenue C.E. conformément aux prescriptions du CCTP et de la RNER, et conformément au libellé de la série prix 500. Ils comprennent notamment : • la visite pour légués éventuelle expliquant le choix du dispositif en fonction de la largeur de fonctionnement disponible suite à un repérage sur le terrain des obstacles à protéger. • la fourniture de tous les éléments composant le dispositif de retenue ; • L'amenée des fournitures à pied d'œuvre des divers constituants ; • la pose en terrain de toute nature y compris le scellement des fourreaux, pré-forés et scellée au béton • le réglage des dispositifs après pose • le raccordement avec les dispositifs de retenue existants CE ou NF	
520-01	**EXTRÉMITÉ PERFORMANTE** Ce prix rémunère, **à l'unité,** la fourniture et la mise en place d'une extrémité performante conformément aux prescriptions générales des prix n°520	
520-01a	**-DE NIVEAU P2** **L'unité, U :**	
520-01b	**-DE NIVEAU P4** **L'unité, U :**	
520-02	**FOURNITURE ET POSE D'ITPC CE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la fourniture et pose d'un I.T.P.C conformément aux prescriptions générales des prix n°520 **y compris son raccordement avec les dispositifs de retenue existants.**	
520-02a	**-ITPC DÉMONTABLE** **Le mètre linéaire, ML :**	
520-02b	**-ITPC PIVOTANT** **Le mètre linéaire, ML :**	
520-03	**ATTÉNUATEUR DE CHOC CE** Ces prix rémunèrent, **à l'unité,** la fourniture et la mise en place d'un atténuateur de choc redirectif en fonction de son niveau de performance, conformément aux prescriptions générales des prix n°52 **y compris son raccordement avec les dispositifs de retenue existants.**	
520-03a	**-DE NIVEAU 80** **L'unité, U :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
520-03b	**-DE NIVEAU 100** **L'unité, U :**	
520-03c	**-DE NIVEAU 110** **L'unité, U :**	
520-04	**DISPOSITIF COURT** Ce prix rémunère, **à l'unité,** la fourniture et la mise en place d'un dispositif de retenue pour protection d'obstacle isolé conformément aux prescriptions générales des prix n°520 **L'unité, U :**	
520-05	**RALLONGE POUR DISPOSITIF COURT** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la fourniture et la mise en place de rallonges optionnelles à un dispositif de retenue pour protection d'obstacle isolé conformément aux prescriptions générales des prix n°520 **LE MÈTRE LINÉAIRE, ML :**	
520-06	**GARDE-CORPS DOUBLE FONCTION** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la fourniture et la mise en place d'un garde-corps double fonction sur ouvrage d'art de niveau N2 aux prescriptions générales des prix n°520. Ce prix comprend le raccordement avec les dispositifs adjacents. **LE MÈTRE LINÉAIRE, ML :**	
520-07	**INTERRUPTION DE GLISSIÈRES SIMPLE FILE DE MOINS DE 15 MÈTRES DE NIVEAU N2** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire,** la fourniture et la mise en place d'une interruption de files de moins de 15 mètres de niveau N2 avec ouverture rapide permettant une ouverture supérieure à 5,50m ayant fait l'objet d'essais conformément à la RNER révisée au 10 décembre 2021. **LE MÈTRE LINÉAIRE, ML :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
	Série 530 : Dépose des dispositifs de retenue métalliques CE	
	Ces prix rémunèrent, aux unités des prix annexés, la dépose des dispositifs de retenue CE, **simple ou double** conformément aux prescriptions du CCTP Ils comprennent notamment : • la dépose de tous les éléments constitutifs devant être déposés y compris les éventuels éléments abaissables ou démontables et ceux étant fixé sur un autre dispositif de retenu (GBA, Barrière normalisées, garde-corps …) ; • la dépose des éventuelles rehausse ayant pu être mise en place sur les supports ; • la découpe des éléments indémontables, désignés et suivant les indications du maître d'œuvre ou son représentant • la dépose soignée des éléments non déformés, récupérables, désignés par le Maître d'œuvre ou son représentant ; • les suggestions de contrôle des éléments démontés autre que la boulonnerie remplacée automatiquement, en contrôle des aciers, fournisseurs agréés, et dispositions de fabrication homologuées • L'évacuation des éléments défectueux conformément aux dispositions indiquées dans le SOSED, y compris tous les frais consécutifs, avec application des prix de la série 820 ; • la remise en état éventuelles du site après la dépose ; • les diverses manipulations successives, entre le chantier, le ou les dépôts provisoires de L'entreprise, et la décharge.	
530-01	**DÉPOSE SOIGNÉE DE LISSES DE GLISSIÈRE OU DE BARRIÈRE CE AVEC OU SANS ÉCARTEUR** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la dépose de lisse de glissières ou barrière CE, droites ou courbes, extrémité enterrée comprise, conformément aux prescriptions générales du prix n°530, en vue d'une réutilisation ultérieure. Si présence de plusieurs lisses superposées, la longueur sera multipliée par le nombre de lisse **Le mètre linéaire, ML :**	
530-02	**DÉPOSE DE LISSE DE GLISSIÈRE OU DE BARRIÈRE CE AVEC OU SANS ÉCARTEUR EN VUE D'ÉVACUATION VERS LA FILIÈRE DE RECYCLAGE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la dépose de lisses de glissière ou barrière CE, droites ou courbes, extrémité enterrée comprise en vue d'une évacuation vers la filière de recyclage conformément aux prescriptions générales du prix n°530 et aux prix 820. **Le mètre linéaire, ML :**	……
530-03	**DÉPOSE DE SUPPORT DE GLISSIÈRES OU DE BARRIÈRE CE** Ces prix rémunèrent, **à l'unité**, la dépose d'un support de glissières ou de barrière CE qu'elle que soit sa nature, support d'extrémité enterrée compris, selon la qualité du terrain conformément aux prescriptions générales du prix n°'530.	
530-03a	**-EN TERRAIN ORDINAIRE** **L'unité, U :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
530-03b	**-EN TERRAIN AMÉLIORÉ OU DIFFICILE** **L'unité, U :**	
530-03c	**-COUPE A SA BASE** **L'unité, U :**	
530-03d	**-SUR PLATINE** **L'unité, U :**	

CHAPITRE 6 : DISPOSITIFS BÉTON

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
	Série 600 : Mise en œuvre des dispositifs de retenue béton	
	Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la réalisation, de dispositifs de retenue en béton de niveau N1, H2 ou H3, ainsi que la confection proprement dite de séparateur en béton conformément aux prescriptions du CCTP. Ils comprennent notamment : • la confection de séparateur avec aciers, et la mise en œuvre des accessoires lors de L'avancement des travaux, notamment les passages d'eaux. Les façons particulières sont réputées reprises des prix correspondants annexés ; • la préparation des surfaces, avec mise en œuvre de résine époxy en accrochage sur les surfaces de reprise existantes en maçonnerie béton ; • la fourniture de béton C30/37 XF2 ou, le cas échéant de béton C30/37 XF4 avec plus-value ; • les suggestions liées à la réalisation de séparateur en coffrage traditionnel, coffrage glissant, coffrages spéciaux sont réputées être comprises aussi dans les prix annexes, ainsi que les suggestions liées à la présence de réservation fourreaux à préserver nécessitant une adaptation des branches ou moules ; • le bétonnage sera toujours assuré selon le sens normal de la circulation, L'entreprise prend en compte cette contrainte au titre de ce prix, ainsi que les bétons nécessaires à la confection de séparateur équipé d'un talon de 12cm en hauteur nominale. • La réalisation des essais prévus au CCTP.	
600-01	**GBA SUR CHAUSSÉE** Ces prix rémunèrent, **au mètre linéaire**, hors extrémités comptées séparément, conformément aux prescriptions du prix n°600.	
600-01a	**-POUR LONGUEUR COMPRISE ENTRE 20 ET 200ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
600-01b	**-POUR LONGUEUR COMPRISE ENTRE 200 ET 1000ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
600-01c	**-POUR LONGUEUR SUPÉRIEURE A 1000ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
600-02	**DBA SUR CHAUSSÉE** Ces prix rémunèrent, **au mètre linéaire**, la réalisation de séparateur béton type DBA, en fonction de la longueur construite, hors extrémités comptées séparément conformément aux prescriptions du prix n°600.	
600-02a	**-POUR LONGUEUR COMPRISE ENTRE 20 ET 200ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
600-02b	**-POUR LONGUEUR COMPRISE ENTRE 200 ET 1000ML** **Le mètre linéaire, ML :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
600-02c	**-POUR LONGUEUR SUPÉRIEURE A 1000ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
600-03	**LBA SUR CHAUSSÉE** Ces prix rémunèrent, **au mètre linéaire**, la réalisation de séparateur béton type LBA en fonction de la longueur construite, hors extrémités comptées séparément, conformément aux prescriptions du prix n°600.	
600-03a	**-POUR LONGUEUR COMPRISE ENTRE 20 ET 100ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
600-03b	**-POUR LONGUEUR SUPÉRIEURE A 100ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
600-04	**EXTRÉMITÉ POUR GBA, DBA et LBA** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la réalisation d'une extrémité de séparateur béton type GBA, DBA ou LBA sur chaussée, conformément aux prescriptions du prix n°600.	
600-04a	**-EXTRÉMITÉ COURTE DE 1,65 ML** **L'unité, U :**	
600-04b	**-EXTRÉMITÉ LONGUE DE 20,00 ML** **L'unité, U :**	
600-05	**RACCORD ENTRE GBA, DBA, OU LBA ET OUVRAGE FIXE** Ces prix rémunèrent, **à l'unité**, la réalisation d'un raccord entre un séparateur béton type GBA, DBA ou LBA, avec un ouvrage existant, conformément aux prescriptions du prix n°600.	
600-05a	**-EN HÉLICE SUR 4,00 ML AVEC OUVRAGE EXISTANT** **L'unité, U :**	
600-05b	**-AVEC GLISSIÈRE BÉTON** **L'unité, U :**	
600-06	**MURET VL, BORDURE GSS2 OU GSS5 SUR CHAUSSÉE** Ces prix rémunèrent, **au mètre linéaire**, la réalisation de séparateur béton type muret VL ou de bordure haute GSS2 ou GSS5 selon leur longueur, conformément aux prescriptions du prix n°600.	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
600-06a	**-POUR LONGUEUR COMPRISE ENTRE 15 ET 200 ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
600-06b	**-POUR LONGUEUR SUPÉRIEURE A 200 ML** **Le mètre linéaire, ML :**	
600-07	**RÉALISATION D'UNE SEMELLE SOUS DISPOSITIF DE RETENUE EN BÉTON** Ce prix rémunère, **au mètre cube**, la réalisation d'une semelle sous séparateur béton en cas d'implantation hors chaussée, conformément aux prescriptions du prix n°600. Sauf cas particulier, l'épaisseur de la semelle sera de 20 cm. La largeur maximum à prendre en compte sera de 45 cm pour un MVL, GSS2 ou GSS5, 55cm pour une GBA, 70 cm pour une DBA, 95 cm pour une LBA. Le volume de béton à prendre en compte sera égal au produit de la longueur réalisée par la largeur réelle écrêtée aux valeurs indiquées ci-dessus, par l'épaisseur réelle ou par défaut **Le mètre cube, M3** :	
600-08	**PLUS-VALUE AU M3 POUR FOURNITURE DE BÉTON C30/37 XF4** Ce prix rémunère, **au mètre cube,** la plus-value induite par le remplacement du béton C30/37 XF2 prévu au prix de base par du béton C30/37 XF4, lors de la construction de dispositif de retenue en béton. Les essais de convenance de ce béton seront rémunérés au prix 810-05 Pour mémoire, 1 ml de GBA = 0,229 m3 ; 1 ml de MVL = 0,180 m3 **Le mètre cube, M3** :	
600-09	**PAREMENT EN BÉTON DÉSACTIVÉ** Ce prix rémunère, **au mètre carré,** la façon de désactivation du béton permettant d'avoir, au final, un parement esthétique du dispositif de retenue béton, selon instruction du maître d'œuvre **Le mètre carré, M2**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
600-10	**Béton pour remplissage entre DBA en TPC en couche supérieure** Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'un béton au dessus des matériaux de remplissage entre deux DBA en TPC sur une épaisseur d'environ 8 cm. Il comprend : • les frais d'études de formulation du béton ; • la préparation du support et l'humidification ; • la fourniture et la mise en place éventuelle des coffrages ; • la fourniture de béton C25/30 XF2; • la réalisation des joints de retrait ; • la finition talochée ; • le traitement de finition type béton balayé ; • l'application d'une méthode de cure en fonction des conditions météorologique ; • le nettoyage et la remise en état des lieux en fin de travaux. **Le mètre cube** *(en toutes lettres) :*	
600-11	**Fourniture et mise en œuvre de matériaux drainant 20/40 pour remplissage de l'espace entre DBA en TPC.** Ce prix rémunère, à la tonne de matériaux mis en œuvre, la fourniture et la mise en œuvre de matériaux drainants 20/40 non gélifs. Il comprend : • toutes les sujétions de fourniture ; • le chargement ; • le pesage ; • le transport à pied d'œuvre ; • la mise en œuvre y compris les sujétions d'exécution liées à la configuration des lieux. **La tonne** *(en toutes lettres) :*	……..

Série 610 : Fourniture et pose d'accessoires métalliques

Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la fourniture et la pose des divers constituants métallique des dispositifs de retenue béton autre que les filants entrants dans la réalisation de séparateur de béton adhérent. Les prestations sont réalisées conformément aux prescriptions du CCTP et en dehors des périodes particulières d'intervention.
Les éléments métalliques fournis devront assurer le niveau de retenue au moins équivalent aux dispositifs de retenue en place et être conformes aux guides et normes en vigueur traitant des dispositifs de retenue béton

Ces prix comprennent notamment :
- la fourniture de toute quincaillerie en vis, plaquettes, tiges, manchons,
- la pose et repose des équipements métalliques façonnés, usinés en atelier ;
- les assemblages, perforations, des parties supports, ainsi qu'aux réglages définitifs ;

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
610-01	**FOURNITURE ET POSE DE PASSAGE D'EAU L=0.40ML, TIRANT 8 À 10CM** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la fourniture et la pose de passage d'eau métallique de 40 cm de largeur et 8 à 10 cm de tirant d'eau, conformément aux prescriptions du prix n°610. **L'unité, U :**	
610-02	**FOURNITURE ET POSE DE CAPOT NF SUR REGARD** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la fourniture et la pose d'équipements de capot de joint de protection de regard existant de toutes natures ou types, dit capot hydraulique NF, permettant de le rendre visitable de longueur comprise entre 0.00ml et 1ml, conformément aux prescriptions du prix n°610.	
610-02a	**-TAMPON 0 < 0,50ML** **L'unité, U :**	
610-02b	**-TAMPON > 0.50ML ET < 1.0ML** **L'unité, U :**	
610-03	**FOURNITURE ET POSE CAPOT POUR INTERRUPTION DE FILE EN SECTION COURANTE** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la fourniture et pose des équipements de capot certifié NF058 pour interruption de file (GBA) assurant une fonction de retenue de véhicules de niveau H2, conformément aux prescriptions du prix n°610. Pour une DBA, ce prix sera appliqué deux fois.	
610-03a	**Pour interruption de file < 1,00 ml** **L'unité, U :**	
610-03b	**Pour interruption de file, pour 1ml < longueur interrompue < 2,50 ml** **L'unité, U :**	
Série 620 : Dépose – démolition de dispositifs de retenue béton		

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
	Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la démolition de séparateur béton conformément aux prescriptions du CCTP et en dehors des périodes particulières d'intervention. Ils comprennent notamment : • les amenées et repliements successifs des moyens de L'entreprise ; • la démolition proprement dite, par des moyens adaptés, du séparateur béton y compris les extrémités abaissées et les point particulier (raccord en trompette ou adaptation pour mise en œuvre de portique posé sur DBA, ….); • la mise en œuvre de protection durant la démolition de manière à protéger les usagers des risques de projections de gravats et produits de démolition ; • la dépose des éventuels joints, capots métalliques ou passages d'eau • L'évacuation des gravats selon les dispositions indiquées dans le SOSED, ainsi que les suggestions de chargement, reprise, déchargement successifs ; • le nettoyage des voiries après démolition, et en fin de chaque période de travail ; • la préservation des ouvrages et réseaux divers existants ainsi que la reconnaissance et piquetage de ceux-ci ; • les éventuelles dégradations survenues lors de la démolition	
620-01	**DÉMOLITION DE DISPOSITIF DE RETENUE BÉTON** Ces prix rémunèrent, **au mètre linéaire**, la démolition de dispositif de retenue béton, conformément aux prescriptions du prix n°620.	
620-01a	**-GBA** **Le mètre linéaire, ML :**	……
620-01b	**-DBA** **Le mètre linéaire, ML :**	……
620-01c	**-MURET VL OU BORDURES GSS2 OU GSS5** **Le mètre linéaire, ML :**	……
620-01d	**-LBA** **Le mètre linéaire, ML :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)

CHAPITRE 7 : DISPOSITIFS TEMPORAIRES

Série 700 : Séparateur modulaire de voie (SMV) de type B de niveau de retenue T3

Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la location et la mise en œuvre de SMV dans les conditions décrites au CCTP.

Ils comprennent notamment :

- le choix du dispositif T3 à mettre en place en fonction de l'espace de fonctionnement disponible
- l'amenée et le repliement des SMV.
- La mise en place des éléments d'extrémité ou atténuateur de choc.
- la maintenance des dispositifs durant toute la durée de mise en œuvre ;
- les éventuelles modifications en fonction des changements des conditions sur le terrain ;

700-01	**LOCATION DE SMV T3** Ces prix rémunèrent, **au mètre linéaire.jour**, la location journalière de SMV de niveau de retenue T3 y compris les extrémités, en fonction de la longueur et de la durée de location, dans les conditions définies au prix 700. La longueur à mettre en œuvre ne pourra être inférieure à la longueur minimum testée (sauf impossibilité) conformément à la fiche technique transmise. Cette longueur est multipliée par le nombre de jour de présence du dispositif sur le terrain. Le 1er jour est le jour de pose. Le dernier jour à prendre en compte est celui ou l'entreprise reçoit l'ordre de déposer le dispositif	
700-01a	**-POUR UNE DURÉE INFÉRIEURE OU ÉGALE Á 7 JOURS** **Le mètre linéaire.jour , ML.J :**	
700-01b	**-POUR UNE DURÉE INFÉRIEURE OU ÉGALE Á 30 JOURS** **Le mètre linéaire.jour , ML.J :**	
700-01c	**-POUR UNE DURÉE SUPÉRIEURE Á 30 JOURS** **Le mètre linéaire.jour , ML.J :**	
700-02	**DÉPLACEMENT DE SMV T3 PAR RIPAGE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, le déplacement de SMV T3 (sans chargement sur plateau) d'un point à un autre du chantier pour y être ré-installé. **Le mètre linéaire, ML :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
700-03	**DÉPLACEMENT DE SMV T3 PAR CHARGEMENT SUR PLATEAU** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, le déplacement de SMV T3 d'un point à un autre du chantier pour y être ré-installé. **Le mètre linéaire, ML :**	……
700-04	**LOCATION D'UN ATC** Ce prix rémunère, à **l'unité**, la fourniture,la mise en œuvre et la dépose d'un ATC de chantier, quel que soit la durée de location, y compris son éventuel remplacement en cas de détérioration. **L'Unité, U :**	……

Série 710 : Séparateur modulaire de voie (SMV) de type A – K16

Ces prix rémunèrent, **aux unités des prix annexés**, la location et la mise en œuvre de SMV dans les conditions décrites au CCTP.

Ils comprennent notamment :

- l'amenée et le repliement des SMV
- Le lestage
- la maintenance des dispositifs durant toute la durée de mise en œuvre ;
- Les éventuels dégâts aux dispositifs

710-01	**LOCATION DE SMV K16** Ces prix rémunèrent, **au mètre linéaire.jour**, la location journalière des SMV K16, en fonction de la longueur et de la durée, conformément aux conditions définies par le prix 710 et dans les mêmes conditions	
710-01a	**POUR UNE DURÉE INFÉRIEURE OU ÉGALE Á 7 JOURS** **Le mètre linéaire.jour , ML.J :**	
710-01b	**POUR UNE DURÉE INFÉRIEURE OU ÉGALE Á 30 JOURS** **Le mètre linéaire.jour , ML.J :**	
710-01c	**POUR UNE DURÉE SUPÉRIEURE Á 30 JOURS** **Le mètre linéaire.jour , ML.J :**	……
710-02	**DÉPLACEMENT DE SMV K16** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, le déplacement de SMV K16 d'un point à un autre du chantier pour y être ré-installé. **Le mètre linéaire, ML :**	……

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
	CHAPITRE 8 : DIVERS	
	Série 800 : Prestations particulières	
800-01	**DÉPOSE ET REPOSE DE LISSES DE GLISSIÈRES** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la dépose en accotement, puis la repose de glissières, type GS4 ou GS2, gênantes pour la bonne réalisation d'un chantier. Il comprend le dévissage du boulon liant la glissière à l'écarteur (ou le support si non présence d'écarteur), la dépose soignée de la lisse au-delà des supports, puis la remise en place de la lisse et le réglage de l'ensemble après la réalisation des travaux. **Le mètre linéaire, ML :**	
800-02	**SONDAGE MANUEL POUR RECHERCHE DE RÉSEAUX** Ce prix rémunère, **à L'unité**, L'exécution de sondages manuels pour la recherche de réseaux souterrains jusqu'à une profondeur de 0,80 m en terrain normal et toutes sujétions. **L'unité, U :**	
800-03	**RÉFLECTEUR SUR GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ OU DISPOSITIF DE RETENUE BÉTON** Ce prix rémunère, **à L'unité**, la fourniture et la pose d'un réflecteur sur glissières de sécurité, conformément aux prescriptions du CCTP.	
800-03a	**-RÉFLECTEUR SIMPLE FACE** **L'unité, U :**	
800-03b	**-RÉFLECTEUR DOUBLE FACE** **L'unité, U :**	
800-04	**FOURNITURE ET POSE DE BANDE ANTI-HERBE** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la fourniture et la pose de bande anti-herbe de 0,90 **ml** de largeur (genre Plastsol) avant la mise en place d'une glissière métallique. Ce prix comprend la préparation du sol support pour assurer une certaine régularité et éviter les risques de poinçonnement et la fixation au sol de la bande à l'aide de fiches en U réalisées avec du fer HA Ø8 **Le mètre linéaire, ML :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
800-05	**DEPOSE D'UN GARDE-CORPS** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, la dépose de tout type de garde-corps, avec ou sans fonction de retenue, avant son remplacement à l'identique ou par un autre dispositif; **Le mètre linéaire, ML :**	
800-06	**FOURNITURE ET POSE D'UNE BARRIÈRE DE FERMETURE JUSQU' A 16ML** Ce prix rémunère, **au mètre linéaire**, par sens de circulation, la fourniture et la pose sur RCS d'une barrière de fermeture d'accès de type K2 mesurant jusqu'à 16 m**l** de longueur, permettant la neutralisation d'une plate forme de chaussée allant jusqu'à 3 voies de 3,50ml + 1 BAU de 2,50ml à 3,00ml + 1 BDG de 0,50ml. Ce prix comprend, le cas échéant, le démontage et l'évacuation de la précédente barrière, la préparation du sol support, et plus globalement toutes sujétions liées aux travaux permettant son installation et son bon fonctionnement. **Le mètre linéaire, ML :**	
800-07	**DEPOSE ET REPOSE DE CAPOT MÉTALLIQUE SUR GBA/DBA** Ce prix rémunère, **à l'unité**, la dépose et la pose sur dispositif béton de capot métallique, situé en accotement ou en TPC, répondant aux conditions d'essais fixées par les normes NF EN 1317-2 / 2010 et XP ENV 1317-4 : 2002; Ce prix comprend le démontage, le stockage pendant la durée d'intervention, puis la repose du capot en fin de chantier, y compris toutes sujétions liées. **L'unité, U :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
	Série 810 : Longrines	
	Ces prix concernent la démolition, la construction ou la réparation de longrines en béton armé. Ils comprennent : • le tronçonnage de béton et de chaussée si nécessaire, • les fouilles mécaniques ou manuelles, • la fourniture et la mise en œuvre de béton XF2 ou XF4, ou mortier de réparation, conformément au CCTP, • La réalisation des essais et la transmission des résultats • les sujétions de ferraillages, de coffrages, de réglages et de cure des bétons, • le terrassement et l'évacuation des matériaux issus de démolition ou de terrassement vers les décharges appropriées, • la remise en état et le nettoyage du site après travaux.	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
810-01	**DÉMOLITION DE LONGRINES EN BÉTON ARME** Ce prix rémunère, **au mètre cube**, la démolition de longrines en béton armé conformément aux prescriptions générales des prix de la série 810. Ce prix comprend notamment : – la démolition du béton et des armatures au BRH ou tout autre moyen approprié **Le mètre cube, M3 :**	
810-02	**LONGRINE Á RÉSERVATION** Ce prix rémunère, **au mètre cube**, la confection d'une longrine à réservation ancrée dans le sol. Il comprend notamment : • la confection d'une longrine avec les caractéristiques suivantes : H≥15cm l≥50cm, affleurant le terrain naturel, • la fabrication des ferraillages constitués au moins de : 4 filants HA 12, et cadres HA 8 tous les 0,50 m, • les réservations traversantes de 20cm x 20cm au droit de chaque support, **Le mètre cube, M3 :**	
810-03	**LONGRINE AVEC ANCRAGE POUR PLATINE EN FOUILLE** Ce prix rémunère, **au mètre cube**, la confection d'une longrine pour platine en pleine terre, utile en cas d'existence de réseaux enterrés, conformément aux prescriptions générales des prix de la série 810. Il comprend notamment : • la confection d'une longrine avec les caractéristiques suivantes : **H≥20 cm l≥30 cm**, dépassant de 10 cm au plus du terrain naturel, • la fabrication des ferraillages en atelier ou sur chantier constitués au moins de 6 filants HA 12, et cadres HA 8 tous les 0,20 m, • la fourniture et mise en place des quatre douilles filetées, des quatre tiges M20, des quatre tubes PVC et des quatre écrous M20 au droit de chaque support, le cas échéant	
810-03a	**-EN BÉTON C25/30 XF2** **Le mètre cube, M3 :**	
810-03b	**-EN BÉTON C30/37 XF4** **Le mètre cube, M3 :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
810-04	**LONGRINE AVEC ANCRAGE POUR PLATINE EN CRÊTE DE TALUS OU DE MUR** Ce prix rémunère, **au mètre cube**, la confection d'une longrine pour platine en crête de talus, conformément aux prescriptions générales des prix de la série 810. Il comprend notamment : • la confection d'une longrine avec les caractéristiques suivantes : **H≥40 cm à 60 cm, l≥50 cm**, dépassant de 10 cm au plus du terrain naturel, • Fourniture et mise en œuvre de béton conformément aux prescriptions du CCTP, • la fabrication des ferraillages en atelier ou sur chantier constitués au moins de 8 filants HA 12, et cadres HA 8 tous les 0,20 m, • la fourniture et mise en place des quatre douilles filetées, des quatre tiges M20, des quatre tubes PVC et des quatre écrous M20 au droit de chaque support, le cas échéant	
810-04a	**-EN BÉTON C25/30 XF2** **Le mètre cube, M3 :**	
810-04b	**-EN BÉTON C30/37 XF4** **Le mètre cube, M3 :**	
810-05	**ESSAIS DE CONVENANCE POUR BÉTON C30/37 XF4** Ce prix rémunère, **au forfai**t pour chaque centrale à béton**,** la réalisation des essais préconisés par le LPCP et précisés au CCTP lors de réalisation d'ouvrage en béton C30/37 XF4, longrines ou GBA. Ces essais devront être réalisés pour chaque centrale à béton utilisées pour approvisionner les chantiers et auront une validité d'un an. **Le forfait,F**	
810-06	**BÉTON DE PROPRETÉ** Ce prix rémunère, **au mètre cube**, la fourniture et la mise en œuvre d'un béton de propreté destiné à recevoir une longrine ou un dispositif de retenue ou à terminer proprement la mise en terre d'une extrémité abaissée. Il comprend notamment : • Fourniture et mise en œuvre de béton conformément aux prescriptions du CCTP, • les suggestions de terrassements éventuels, coffrages, réglages. **Le mètre cube, M3 :**	

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffre en euro (HT)
810-07	**RÉPARATION DE LONGRINE** Ce prix rémunère, **au mètre**, la réparation d'une longrine, quelle que soit la dimension de la longrine conformément aux prescriptions générales des prix de la série 810. Il comprend notamment : • Le nettoyage de la longrine en place afin d'éliminer tous les éléments non-adhérents • la passivation ou le remplacement des aciers corrodés • Fourniture et mise en œuvre d'une résine d'accrochage • la fourniture et mise en œuvre de béton de ragréage • les suggestions de coffrages, cure des bétons. **Le mètre linéaire, ML :**	
	Série 820 : Rachat d'éléments destinés au recyclage	
	Ces prix concernent l'évacuation des éléments non ré-utilisables vers la filière de recyclage. Cette évacuation est obligatoire sur ordre du maître d'œuvre. En valorisant le prix de la ferraille ainsi évacuée et rachetée, le maître d'ouvrage s'assure du bon fonctionnement de la filière de recyclage. Les prix de rachat viendront en déduction sur le document financier. Ces prix rémunèrent,**à l'unité,** les différents éléments constitutifs des dispositifs de retenue métalliques.	
820-01	**RACHAT D'UN SUPPORT U OU C 100 OU IPE 80 ou ÉQUIVALENT** **L'unité, U :**	
820-02	**RACHAT D'UN SUPPORT C 125 OU ÉQUIVALENT** **L'unité, U :**	
820-03	**RACHAT D'UNE LISSE DE GLISSIÈRE DE 4ML** **L'unité, U :**	
820-04	**RACHAT D'UNE LISSE DE GLISSIÈRE DE 6ML** **L'unité, U :**	
820-05	**RACHAT D'UN ÉCARTEUR** **L'unité, U :**	